



Paracha Terouma - 8 Divrei Torah

Sommaire

- Résumé de la paracha Terouma
- Térrouma : 3 trésors sur la Paracha
- Le Moussar de Rachi - Le repentir par amour
- Terouma : le juste milieu entre D.ieu et les hommes
- Terouma : 3 jolies perles sur la Paracha
- Terouma - La paresse se cache derrière tous nos justificatifs
- Terouma - les miches de pain en offrande du marrane portugais...
- Terouma : comment obtenir l'aide Divine dans nos actions ?
- Paracha Terouma : la Tsédaka lorsqu'on est en bonne santé !

Résumé de la paracha Terouma

Le Peuple Juif est appelé à faire don (térouma) de 15 types de matériaux : de l'or, de l'argent, du cuivre, de la laine bleue azur, écarlate et mauve, des peaux d'animaux, du bois, de l'huile d'olive, des herbes odoriférantes, des pierres précieuses. A partir de ces matières premières, D.ieu dit à Moché : « Ils me feront un sanctuaire (michkane) et je résiderai en eux ». Au sommet du Mont Sinaï, Moché reçoit les instructions détaillées concernant la construction du Tabernacle. Celui-ci sera démonté, transporté, puis remonté à chaque étape du voyage du Peuple Juif dans le désert. Dans la partie la plus intérieure du Tabernacle, derrière un rideau tissé, se trouve l'Arche Sainte contenant les Tables de la Loi sur lesquelles sont gravés les Dix Commandements. Deux chérubins sont sculptés sur le couvercle en or pur de l'Arche. Dans la deuxième partie du Tabernacle, il y avait la Ménorah (chandelier en or à sept branches), la Table des 12 Pains qui étaient renouvelés de Chabbath en Chabbath, et l'autel en or sur lequel étaient brûlés les herbes parfumées (kétorète). Les murs du Tabernacle étaient composés de planches de bois de cèdre dressées verticalement, posées sur des socles en argent et reliées horizontalement par des barres transversales. Le toit était formé de 3 peaux d'animaux. Ce Tabernacle prenait place dans une cour délimitée par des rideaux filés attachés à des poteaux.



En chemin vers Hachem (histoires vraies de Téchouva)

Le premier ouvrage de Léa Nabet. Compilation d'histoires personnelles exceptionnelles de "Baalei Téchouva", ces gens qui reviennent à la pratique du Judaïsme, par milliers !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Térouma : 3 trésors sur la Paracha

Vendredi 12 Février 2016 - Rav Mordékhai STEBOUN - © Torah-Box

Elève du [Collel Vayizra' Itshak](#), Rav Mordékhai Steboun vous offre 3 petits trésors d'enseignements sur la Paracha de la semaine, afin d'agrémenter spirituellement votre table du Chabbath !

Servir Hachem de façon désintéressée

« Ils prendront pour Moi une offrande... » (Chémot 25,2)

Rachi s'exprime ainsi sur ce verset : pour Moi et pour mon Nom. Qu'est-ce que cela signifie ?

L'un des élèves de Rabbi Israël de Rouzine entendit que pour mériter le dévoilement d'Eliahou Hanavi, il fallait s'abstenir de parler de choses futiles pendant 40 jours consécutifs.

Après de nombreux efforts, le 40ème jour arriva, mais Eliahou Hanavi ne se révéla pas à cet élève. Précisons que ce jeûne de la parole était uniquement dans ce but, et non à des fins spirituels. Désespéré, il s'adressa à son Rabbi afin de connaître la raison pour laquelle Eliahou Hanavi ne lui était pas apparu. Mais il ne répondit rien...

Le Rabbi était habillé avec des vêtements de prestige, mais intérieurement, il était un véritable serviteur d'Hachem. En sortant, l'élève s'aperçut que son Rabbi se dirigeait vers l'écurie afin d'y caresser un cheval.

Etonné, il lui demanda : « Quel genre de Mitsva peut-il bien y avoir en agissant ainsi ? »

Le Rabbi répondit : « Penses tu réellement qu'il s'agit d'un cheval ordinaire ? Il n'a pas prononcé une seule parole



Pirké Avot : les Actions des Pères

Livre-référence de 485 pages sur les "Maximes des pères", l'ouvrage dédié à la morale et l'éthique juive. Texte en hébreu, traduction en français, commentaires et biographies de chacun des auteurs de ces perles de sagesse.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



vaine depuis plus de 40 jours ! »

L'élève avait compris la leçon : il est possible de se taire et de rester malgré tout un cheval... A l'inverse, il est également possible de vivre de manière grandiose au point de mériter la révélation d'Eliahou Hanavi, tout en restant humble et un véritable serviteur d'Hachem. En réalité, tout dépend de notre véritable intention au moment où nous accomplissons nos actions.

C'est la signification de notre verset : il faut savoir que chacun a la possibilité d'atteindre le degré de pratique le plus élevé, à savoir réaliser les Mitsvot d'une manière complètement désintéressée, c'est-à-dire dans l'unique but de servir le Roi du monde.

Une Mitsva collective

« Ils prendront pour Moi une offrande, chacun d'entre eux... » (Chémot 25,2)

Les Bné Israël sont sortis d'Égypte avec une grande richesse. Ainsi, chacun d'entre eux avait la possibilité de construire le Michkan à lui tout seul. Cependant, Hachem désirait que chaque juif participe à cette précieuse Mitsva de la construction du Michkan, lieu de résidence de la Présence divine.

A ce sujet, on raconte l'histoire suivante à propos du Rav Kadouri (de mémoire bénie) :

Lorsqu'il décida de créer sa propre Yéchiva, il partit récolter de l'argent dans le monde entier dans ce but. Il croisa alors l'un des frères Safra (réputés pour leur grande générosité en faveur de la Torah) qui lui demanda le montant exact dont il avait besoin car en effet, il souhaitait financer lui-même entièrement la construction de la Yéchiva afin d'épargner au Rav la fatigue inhérente à tous ces voyages.

Il lui répondit : « Désolé, mais je dois décliner ton offre car je suis intéressé à ce que tout le monde participe à cette grande Mitsva. Celle-ci doit être partagée, elle ne peut donc pas appartenir à une seule personne ! »

L'importance de donner à autrui

« Ils prendront pour Moi une offrande... » (Chémot 25,2)

Il est possible de transformer un acte simple et quotidien en un acte éternel. C'est le sens de ce verset qui nous enseigne l'importance de donner, mais également le bienfait qu'on en retire par cette action altruiste.

Par exemple, le fait de boire une boisson fraîche nous procure un petit plaisir physique de quelques secondes. En revanche, lorsqu'on fait don d'une telle boisson à une personne assoiffée, notre satisfaction, cette fois-ci de nature spirituelle, devient presque infinie !

Le roi Mounbaz distribua toute la fortune de son royaume aux pauvres. A ceux qui se moquaient de lui, il répondait : « Mes ancêtres ont caché des trésors pour les autres, mais en ce qui me concerne, je préfère préserver le véritable trésor pour moi... »

Voici une histoire qui illustre parfaitement cette notion :

Le Rav Steinmann était en voyage à l'étranger. Un puissant homme d'affaires l'aborda en lui demandant de bénir son fils afin qu'il soit à son tour un homme riche.



Pirké Avot : les Actions des Pères

Livre-référence de 485 pages sur les "Maximes des pères", l'ouvrage dédié à la morale et l'éthique juive. Texte en hébreu, traduction en français, commentaires et biographies de chacun des auteurs de ces perles de sagesse.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Le Rav lui demanda : « Combien d'argent veux-tu qu'il possède exactement ? »

L'homme d'affaires répondit : « Le maximum ! »

Le Rav insista : « Je t'ai demandé un somme précise ! »

L'homme réfléchit et répondit : « 25 millions de dollars ! »

Le Rav déclara : « Je suis disposé à le bénir pour qu'il ait une somme de 50 millions de dollars, à condition qu'il redistribue l'intégralité de l'argent gagné au-delà de cette somme à des institutions de Torah... »

Le riche homme d'affaires se mit à blêmir : « Mais pourtant, il est écrit dans la Torah qu'il est interdit de donner plus que 20% de son argent ! Et s'il gagnait 100 millions de dollars ? »

Certaines personnes peuvent être tellement avides d'argent que cela peut leur faire perdre non seulement toute considération, mais également leur monde futur...

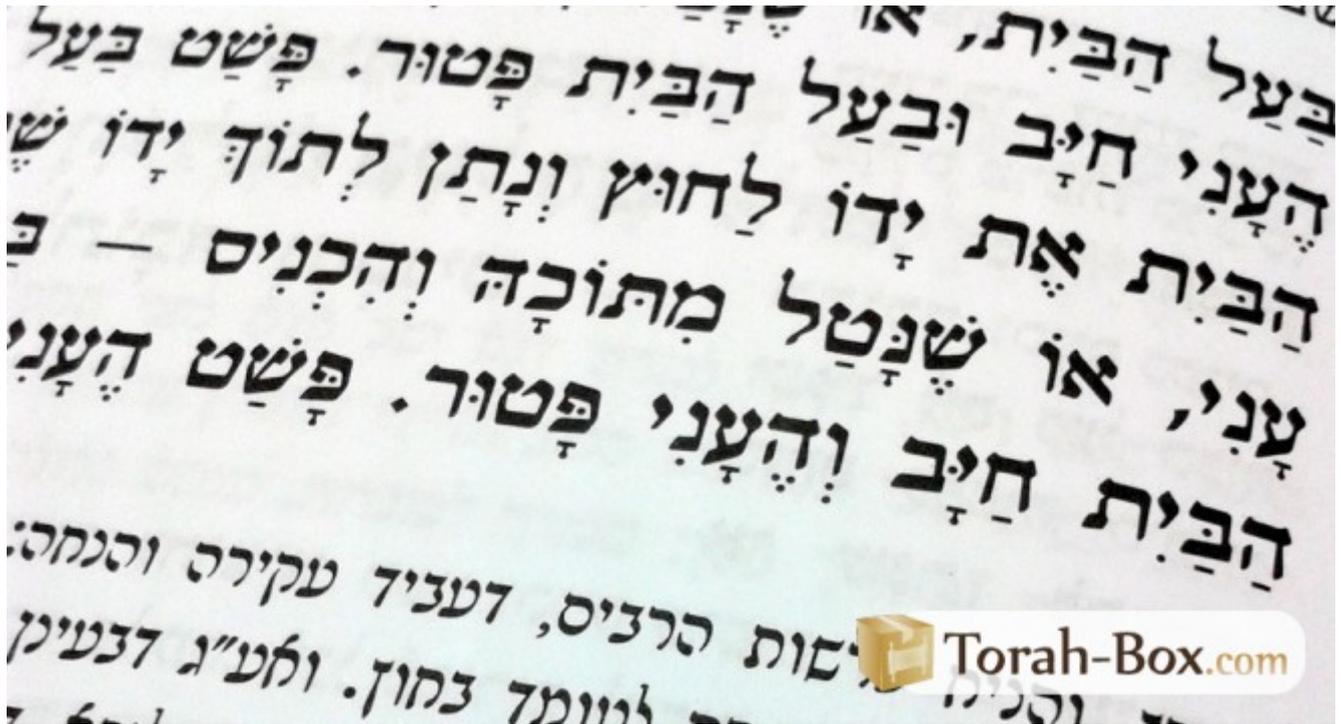
Chabbath Chalom !



Pirké Avot : les Actions des Pères

Livre-référence de 485 pages sur les "Maximes des pères", l'ouvrage dédié à la morale et l'éthique juive. Texte en hébreu, traduction en français, commentaires et biographies de chacun des auteurs de ces perles de sagesse.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Le Moussar de Rachi - Le repentir par amour

Vendredi 12 Février 2016 - Jérôme TOUBOUL - © Torah-Box

Après avoir reçu la Torah au mont Sinaï, complétée par les principes fondamentaux de la justice qui doivent réguler les relations entre les hommes, le peuple juif se voit confier une merveilleuse mission : construire une résidence sainte pour Hachem.

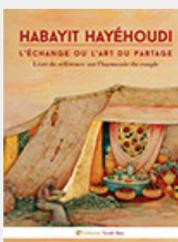
En effet, la Torah ne considère pas que la terre est le lieu des hommes et qu'elle n'est pas digne de recevoir la Présence divine. Au contraire, nos Sages nous rappellent régulièrement que l'essence de la Présence divine est de résider sur terre, comme leurs paroles le signifient : « Ikar Chékhina Béta'htonim ». Toutefois, il appartient à l'homme de faire en sorte que les conditions soient réunies pour permette à cette Présence de résider parmi eux.

Examinons à présent le verset bien connu invitant l'homme à construire cette demeure (Chémot, 25, 8) : « Et ils me construiront un sanctuaire, afin que Je réside parmi eux ».

Une première interprétation de ce verset semble indiquer que grâce au sanctuaire qui accueille la présence divine, D.ieu peut désormais « résider » parmi les hommes. Néanmoins, au-delà de cette première explication, les commentaires nous invitent à aller plus loin et à comprendre que ce dont il est question ici, c'est avant tout la capacité de l'homme à accueillir D.ieu en lui, et pas seulement dans un sanctuaire extérieur sur terre.

En effet, les commentaires soulignent que le pluriel « afin que je réside parmi eux » (et non « afin que je réside en lui », ce qui aurait été la suite logique du début du verset qui mentionne le sanctuaire) témoigne que le projet divin est de résider en l'intériorité des hommes, c'est-à-dire dans leur cœur.

Effectivement, la Torah place un espoir infini dans les capacités de l'homme à s'élever, à se raffiner, et à assumer sa création à l'image de D.ieu. La Torah nous y invite explicitement à travers l'injonction bien connue : « Soyez



Habayit Hayéhoudi : l'échange ou l'art du partage

La "Bible de l'harmonie du foyer" ! Voici un outil de développement personnel et de connaissance de soi. Ce livre du Rav Sim'ha Cohen est la source des livres sur le thème du Chalom Bayit et a permis à des milliers de personnes de connaître le bonheur...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



saints, car Je suis saint ». L'homme a donc la capacité de recevoir D.ieu en lui à condition de se sanctifier, c'est-à-dire par le fait de prendre ses distances avec le matériel en ne le considérant pas comme une fin en soi, autrement dit comme une source de jouissance personnelle.

L'homme doit plutôt rechercher la possibilité qu'offre le matériel de servir D.ieu et de percevoir Sa grandeur à travers la beauté de la nature et les miracles du quotidien. De cette manière, le cœur de l'homme n'est pas envahi par une relation de profit avec le matériel, par une surenchère d'envies insatiables et des calculs personnels, mais il est libre afin de ressentir et d'accueillir le souffle de la Présence divine dans le monde.

Ce n'est pas seulement le cœur de l'homme et son rapport au matériel que l'homme doit sanctifier, mais aussi naturellement l'ensemble de son être et de son corps. En effet, les membres de notre corps sont les intermédiaires grâce auxquels nous percevons le monde qui nous entoure et pouvons nouer des relations avec autrui. Or, ces membres doivent aussi être contrôlés afin de permettre à l'homme d'atteindre son idéal de sainteté. C'est la raison pour laquelle notre tradition accorde une importance si grande à la capacité de l'homme à « préserver » certains organes, car ils sont les canaux à travers lesquels nous pouvons faire pénétrer en nous des idées, des pensées ou des sentiments qui nous élèvent, ou inversement qui nous rabaissent.

Inutile de s'étendre sur les conséquences néfastes engendrées par des visions non conformes à l'esprit de la Torah, qui pénètrent en nous en un instant et mettent ensuite des années à disparaître de notre mémoire (lorsque cela est possible...).

Pensons également aux paroles que nos oreilles entendent. En effet, elles sont susceptibles de créer et d'entretenir en nous des pensées négatives qui nous envahissent et nous perturbent, ou encore des sentiments négatifs sur autrui à cause de la médisance à laquelle nous aurions, D.ieu nous en préserve, prêté l'oreille.

Quant à la bouche, chacun connaît les règles exigeantes que nous devons respecter afin de ne pas porter préjudice à autrui par des paroles inappropriées. De même, nous devons nous efforcer de faire régner, dans notre esprit et dans notre cœur, des pensées de 'Hessed (bonté) et de Sim'ha (joie) propices à l'élévation spirituelle.

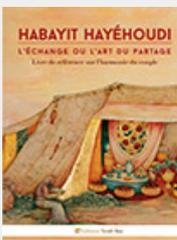
Ces recommandations de nos Sages, maintes fois répétées dans la Torah, concourent sans aucun doute à sanctifier l'homme, à l'immuniser contre les influences négatives de la société et à faire de son corps une demeure adéquate pour Hachem. L'homme qui s'engage dans cette voie témoigne d'un profond amour de D.ieu et de la Torah, ainsi que d'une capacité à s'effacer et à contrôler ses pulsions en vue d'un idéal supérieur : servir D.ieu.

Rappelons que Rachi commente le verset susmentionné de la manière suivante :

Et ils me construiront un sanctuaire : Ils feront à Mon intention une maison de sainteté.

Rachi rappelle ainsi opportunément que cet effort de sanctification doit être fait exclusivement « Lichma », autrement dit en l'honneur de D.ieu et de manière désintéressée. L'homme ne doit pas rechercher une reconnaissance de son niveau spirituel, c'est-à-dire qu'il ne doit pas chercher à vivre « un moment d'élévation spirituelle » ou à prouver quoi que ce soit. Au contraire, il doit tenter de se raffiner pour D.ieu « Bétemimout », avec intégrité, modestie et humilité, en connaissant ses limites mais aussi la grandeur à laquelle il est appelé à s'élever. C'est ainsi que la seule demeure qui sied à Hachem est celle que l'homme se construit dans l'intériorité de son cœur et de son âme, en raffinant son être par amour pour Lui.

Les mots de notre Paracha prennent un relief particulier en ce début de mois de Adar. En effet, les Sages décomposent parfois « Adar » par « Alef-Dar », c'est-à-dire l'Unique, le Maître du monde réside parmi le peuple juif. C'est précisément cette présence qui donne à ce mois une joie intense (Rav Rozenberg). Ce contexte particulièrement favorable doit permettre à l'homme de se rapprocher de son Créateur, et de s'engager dans la



Habayit Hayéhoudi : l'échange ou l'art du partage

La "Bible de l'harmonie du foyer" ! Voici un outil de développement personnel et de connaissance de soi. Ce livre du Rav Sim'ha Cohen est la source des livres sur le thème du Chalom Bayit et a permis à des milliers de personnes de connaître le bonheur...

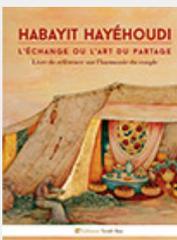
Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



voie du repentir par amour afin de permettre à D.ieu de résider pleinement en lui.

Nous ne trouverons probablement pas de meilleure conclusion que ces mots du prophète Isaïe (ch.66, 1-3) :

« Ainsi parle l'Eternel : Le ciel est Mon trône et la terre Mon marchepied : quelle est la maison que vous pourriez Me bâtir, le lieu qui Me servirait de résidence ? Mais, tout cela, Ma main l'a créé ! Tout cela est né d'une parole de l'Eternel ! Voici pourtant ce que J'aime à embrasser de Mes regards : les humbles, ceux qui ont le cœur contrit, ceux qui craignent Ma parole ».



Habayit Hayéhoudi : l'échange ou l'art du partage

La "Bible de l'harmonie du foyer" ! Voici un outil de développement personnel et de connaissance de soi. Ce livre du Rav Sim'ha Cohen est la source des livres sur le thème du Chalom Bayit et a permis à des milliers de personnes de connaître le bonheur...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Terouma : le juste milieu entre D.ieu et les hommes

Jeudi 11 Février 2016 - Rav Yehonathan GEFEN - © Torah-Box

La Thora affirme dans notre paracha Terouma, concernant les murs du *Michkan* : « La traverse du milieu passera dans l'intérieur des poutres, les reliant d'une extrémité à l'autre »[1]. Le *Targoum Yonathan* écrit que la barre transversale était faite en bois ; et ce bois provenait des arbres qu'Avraham Avinou avait plantés pour le profit des voyageurs. Pourquoi ce bois eut-il une fonction si prestigieuse dans le *Michkan* ?

Selon le *rav* Zelig Pliskin *chlita*, c'est pour nous rappeler que même lorsque l'on se consacre au service d'Hachem, nous ne devons jamais oublier de nous soucier de notre prochain, qui fut créé à l'image de D.[2]

Cet enseignement est mis en relief dans les ouvrages de l'un des grands maîtres du *Moussar*, le *rav* Israël Salanter *zatsal*. Celui-ci estimait que bien qu'il fût louable de parfaire les *mitsvot ben adam laMakom*, il faut faire très attention à ce qu'elles ne soient pas accomplies aux dépens d'autrui.

Cette leçon peut être mise en pratique de diverses façons.

Prenons l'exemple de la *netilat Yadaïm*. Un matin, dans un internat, un élève passa par la chambre d'autres étudiants, qui dormaient encore, pour se laver les mains. « *Nétilat Yadaïm* est une *mitsva* instituée par nos Sages, commente *rav* Israël, mais le fait de perturber le sommeil de l'autre nous est interdit par la Thora. »[3]

Une autre fois, un *talmid* récita une longue et fervente *amida*[4], bloquant l'accès à la fenêtre, alors que la chaleur était caniculaire. *Rav* Israël le lui reprocha : sa prière ne devait pas être faite au désavantage des autres fidèles.

Le *Alter* de Slabodka (autre grand *Baal Moussar*), mettait grandement l'accent sur les *mitsvot ben adam la'havéro*

Le Choul'han Aroukh des Femmes

Ouvrage unique en son genre qui compile l'ensemble des Mitsvot et coutumes juives liées aux femmes et jeunes filles, Séfarades comme Achkénazes, expliquées dans un langage simple et adapté à toutes.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions





[5]. Il enseignait que lorsqu'une personne accomplit une *mitsva*, elle doit faire très attention à ne pas causer de désagrément ou offenser son prochain, ce qui risquerait de lui faire perdre la récompense de sa bonne action.

Il ne discourait jamais aux heures de repas et quand il priait à l'office, il finissait la *Amida* en même temps que les autres fidèles ou bien frappait sur son pupitre pour faire savoir à l'assemblée qu'elle ne devait pas l'attendre.[6]

Un jour, un élève priait en se balançant énergiquement. Après la *tefila*, le *Alter* fit appeler le disciple et lui dit : « Celui qui frappe son prochain, même s'il ne lui cause aucun dommage, est appelé "*racha*" et est condamnable de *malkout*. Par tes mouvements, tu risques de buter contre la personne qui se tient à tes côtés et donc de commettre – tout en priant ferveusement – un grave interdit pour lequel tu es appelé "*racha*" !! »[7]

Il arrive d'être involontairement à l'origine d'un tort ou d'un inconfort alors que nous accomplissons notre *avodat Hachem*.

Par exemple, il n'est pas rare de « fouetter » par les fils de notre *talith* la personne qui prie à côté de nous. On peut également évoquer le moment où l'on fait avancer le *Séfer Thora* vers la *bima*. Il est certes très estimable d'aller l'embrasser, mais si l'on risque de bousculer d'autres fidèles sur notre passage, alors il vaut mieux éviter de manifester ainsi ce respect et cet amour pour le *Séfer Thora*[8].

Aussi, quelqu'un qui prie longtemps peut causer une grande contrariété aux personnes qui se tiennent devant lui. Les *poskim* affirment qu'il convient à cet individu, de prier à un endroit qui n'est pas très passant.[9]

Les '*houmrot* (mesures de rigueur) sur lesquelles nous voulons parfois travailler nous font penser que le *ben adam la'havéro* prend une place moins importante que le *ben adam laMakom*.

Le Ramban, dans un commentaire bien connu sur le verset « Soyez saints », affirme qu'il ne suffit pas d'observer la loi stricte dans notre *avodat Hachem*, mais qu'il faut essayer d'atteindre un niveau toujours plus haut.

Dans un autre commentaire, moins célèbre, le Ramban souligne le même point concernant le *ben adam la'havéro*. La Thora enjoint : « Tu feras ce qui est droit et bien aux yeux d'Hachem. » '*Hazal* disent que ce *passouk* nous apprend à aller au-delà de la stricte loi dans nos affaires avec autrui. Le Ramban explique qu'il ne suffit pas de se contenter du « *ikar hadin* » dans les *mitsvot ben adam la'havéro* ; il faut savoir qu'Hachem souhaite que nous soyons très sensibles aux besoins de nos frères.

L'individu peut vouloir s'attacher aux '*houmrot* dans les *mitsvot ben adam laMakom*, comme la *cacherout*. Ceci est très méritoire, mais il est tout autant nécessaire d'être « *ma'hmir* » (exigeant) dans les obligations *ben adam la'havéro*.

On raconte, au sujet de *rav* Haïm Soloveitchik qu'il était particulièrement rigoureux dans sa façon de trancher la *halakha*, mais quand il fallait transgresser Chabbat pour des raisons de santé, il faisait exception à la règle. Quand on lui en demanda la raison de son indulgence dans ce domaine, il répondit qu'il était en réalité *ma'hmir* sur la *mitsva* de « *va'haï baèm* » qui nous demande de transgresser les *mitsvot* pour sauver la vie d'un Juif.

Dans le même ordre d'idées, le *Imré Emeth* estime que le concept de « *hidour mitsva* » s'applique tout autant dans nos relations avec autrui que dans celles avec Hachem.

Un '*hassid* lui demanda s'il pouvait lui emprunter une paire de *tefillin*, parce qu'il avait égaré les siens. Le *rav* lui



Le Choul'han Aroukh des Femmes

Ouvrage unique en son genre qui compile l'ensemble des Mitsvot et coutumes juives liées aux femmes et jeunes filles, Séfarades comme Achkénazes, expliquées dans un langage simple et adapté à toutes.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



prêta ses propres *tefillin*, qui avaient appartenu à son père, le *Sfat Émet*. Quand on lui demanda pourquoi il avait prêté sa paire la plus précieuse, il répondit que le passouk « *zé Kéli véanevéhou* » nous apprend qu'il nous faut accomplir les *mitsvot* de la meilleure façon possible. Ce principe s'applique également à la *mitsva* de '*hessed*'.^[10]

La barre transversale dans le *Michkan* est un rappel éternel des deux piliers dans la *avodat Hachem* – le *ben adam laMakom* et le *ben adam la'havéro*. Et même quand nous nous dévouons au maximum pour Hachem, il est primordial de se souvenir de nos obligations envers notre prochain.

[1] Parachat Terouma, Chemot, 26:28.

[2] *Growth through Thora*, Pliskin, Parachat Terouma.

[3] *Sparks of Moussar*, Zaitchik, p. 21.

[4] Prière qui forme le noyau central des offices de chaque jour de la semaine.

[5] Qui implique une relation entre un homme et son prochain. Parallèlement les *mitsvot ben adam laMakom* sont celles qui lient l'homme à son Créateur.

[6] Ibid. p. 165.

[7] Ibid. p 165-166.

[8] *Piské Techouvot*, 2e '*Hélek*, *Siman* 148, p. 209.

[9] *Piské Techouvot*, 1er '*Hélek*, *Siman* 102, p. 785.

[10] *Major Impact*, Kaplan , p. 161-162.



Le Choul'han Aroukh des Femmes

Ouvrage unique en son genre qui compile l'ensemble des Mitsvot et coutumes juives liées aux femmes et jeunes filles, Séfarades comme Achkénazes, expliquées dans un langage simple et adapté à toutes.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Terouma : 3 jolies perles sur la Paracha

Vendredi 20 Février 2015 - Rav Mordékhai STEBOUN - © Torah-Box

Elève du [Collel Vayizra' Itshak](#), Rav Mordékhai Steboun vous offre 3 jolies perles d'enseignements sur la Paracha de la semaine, afin d'agrémenter spirituellement votre table du Chabbath !

Une éducation sans faille

« Et tu feras des Chérubins. » (25,18)

Rachi nous enseigne que ces Chérubins avaient un visage d'enfants.

Nos Sages nous enseignent que tous les ustensiles du Michkan pouvaient être confectionnés à partir de n'importe quelle matière lorsqu'il n'y avait plus la possibilité d'avoir de l'or. A l'exception des Chérubins qui reposaient sur l'Arche Sainte, qui devaient impérativement être réalisés en or pur.

Le Rav Meir Chapira s'interroge au sujet d'une telle différence avec les autres ustensiles du Michkan.

Les Chérubins représentent de jeunes enfants, comme nous l'explique Rachi, qui reposent sur l'Arche Sainte, c'est-à-dire la Torah. Cela vient nous apprendre notre devoir d'éduquer nos enfants selon les principes de la Torah. Et pour accomplir notre obligation, il n'est pas permis d'utiliser de l'argent ou du cuivre, mais uniquement de l'or pur, c'est-à-dire de donner le meilleur de notre personne afin d'atteindre l'excellence dans l'éducation de nos enfants. Il n'y a pas de compromis possible.

Une maison juive

« Ils Me feront un sanctuaire... » (25,8)



Prélèvement de la 'Halla : Mitsva en Or

L'ouvrage-référence sur le prélèvement de la pâte, cette mitsva donnée à la femme juive. Lois, schémas, images... ce livre débat en détail et répond à toutes vos questions en ce qui concerne la Hafrachat 'Halla.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Enseigner à nos filles quel doit être le comportement exemplaire dans une maison juive n'est pas une chose facile, notamment à notre époque. Certains pensent qu'il faille mettre la "barre très haute" vis-à-vis des choses spirituelles, mais cela ne s'applique pas à chaque domaine de la maison. Ils admettent que les "grandes choses" nécessitent une attention particulière, mais les détails de tous les jours ne rentrent pas en considération.

Une maison juive est un Beth Hamikdach. Celui qui considère ainsi sa maison comprendra de lui-même que, de la même manière qu'au Beth Hamikdach aucune Mitsva ni aucune parole n'était négligée, ainsi il en sera dans sa maison.

Un élève du Rav Chlomo Zalman Auerbach zatsal nous raconte l'anecdote suivante. Lorsqu'il accompagna le Rav de la Yéchiva à sa maison, celui-ci s'arrêta un instant devant sa porte et arrangea sa barbe. Après cela, il tapa à la porte et rentra. Devant l'étonnement de son élève, il expliqua la chose suivante : "Ma maison est un Beth Hamikdach et je ne peux y rentrer sans avoir arrangé ma barbe au préalable".

Si nous respectons cette règle, nous pouvons alors comprendre que l'on ne peut pas faire ce que l'on veut dans notre maison, ce qui donnera une autre dimension à notre vie.

Qui va construire le Beth Hamikdach ?

« Ils Me feront un sanctuaire... » (25,8)

Le verset semble assez énigmatique. « Ils Me feront » : de qui parle-t-on ? Pourquoi n'est-il pas écrit « Et Moché fera » ? Cela aurait été plus logique, car c'est lui qui a été ordonné par Hachem de construire le Michkan. Enfin, pourquoi le verset parle de sanctuaire (Mikdach) et non du Michkan ?

Nous savons tous que l'une des raisons pour lesquelles Hachem n'a pas permis à Moché Rabbénu d'entrer en Terre d'Israël est que si Moché avait construit le Beth Hamikdach en Terre Sainte, il n'aurait jamais été détruit. Si les fautes des Bné Israël sont trop nombreuses, ils auraient été exterminés, et c'est la raison pour laquelle Moché n'a pas construit lui-même le Beth Hamikdach en Israël, afin qu'Hachem déverse Sa colère sur Son Temple plutôt que sur les Bné Israël.

Cette explication est allusionnée dans notre verset. « Ils Me feront », c'est-à-dire les Bné Israël feront "sans toi" - Moché, afin de pouvoir effacer les fautes contre le Mikdach (sanctuaire), et ainsi Hachem pourra résider en eux.

Chabbath Chalom !



Prélèvement de la 'Halla : Mitsva en Or

L'ouvrage-référence sur le prélèvement de la pâte, cette mitsva donnée à la femme juive. Lois, schémas, images... ce livre débat en détail et répond à toutes vos questions en ce qui concerne la Hafrachat 'Halla.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Terouma - La paresse se cache derrière tous nos justificatifs

Mercredi 18 Février 2015 - Rav Yehonathan GEFEN - © Torah-Box

Au début de la *paracha*, Moché Rabbénoù reçoit l'ordre Divin de demander au peuple d'apporter les matériaux bruts nécessaires à la construction du *Michkan* (Tabernacle). « Et voici l'offrande que vous prendrez d'eux : or, argent et cuivre ; étoffes d'azur, de pourpre, d'écarlate, de fin lin et de poil de chèvre ; peaux de béliet teintes en rouge, peaux de *tahach* et bois d'acacia ; huile pour le luminaire, aromates pour l'huile d'onction et pour la combustion des encens ; pierres de *choham* et pierres à enchâsser, pour l'Éphod et pour le Pectoral. »[1]

Le Or Ha'Haïm HaKadoch *zatsal* note que l'ordre des matériaux mentionnés est difficile à comprendre ; la pierre de *choham* et les « pierres à enchâsser » sont les plus précieuses de tous les éléments de la liste, elles auraient logiquement dû être placées en première position. Il répond en rapportant un *midrach* qui nous apprend le contexte de l'apport des pierres précieuses.

Elles étaient fournies par les *nessiim* (les princes) après que tout le reste ait été donné. Les *nessiim* avaient initialement prévu d'attendre que tout le monde apporte sa contribution à la construction du *Michkan*, et ils voulaient se charger de procurer ce qu'il manquerait. Mais leur projet échoua quand le peuple, dans son grand enthousiasme, donna tout ce qui était nécessaire, à l'exception des pierres précieuses. Le *midrach* ajoute qu'Hachem était mécontent, parce qu'ils tardèrent à apporter leur contribution à la construction du *Michkan*. En « punition », le *youd* de leur nom fut effacé à un endroit de la Thora.[2]

Le Or Ha'Haïm explique que puisque le don des pierres précieuses était lié à une erreur, elles sont mentionnées en fin de liste des matériaux offerts pour le *Michkan*. Malgré leur grande valeur monétaire, la faille spirituelle qui entraîna le don des *nessiim* les place à un moindre niveau que tous les autres matériaux apportés.

Le rav 'Haïm Chmoulewitz *zatsal* souligne qu'il nous faut encore comprendre pourquoi Hachem était insatisfait du



Les Clés de la Parnassa

Les mécanismes de la réussite matérielle et financière dans ce monde : histoires, explications de nos maîtres, prières, ségoulot. Ce livre répond à chacune de nos questions au sujet de la Parnassa.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



comportement des *nessiim*. Le raisonnement qui expliqua le retard de leur contribution semble très cohérent, pourquoi furent-ils punis pour une « erreur de calcul » apparemment innocente ?

Il répond en rapportant le commentaire de Rachi concernant leur punition. « Parce qu'ils firent originellement preuve de paresse, ils perdirent un "you'd" dans leur nom. »[3] Rachi nous révèle que la véritable raison de leur retard était leur indolence ! Leur justification qui semblait tout à fait valable dissimulait une certaine fainéantise.

Le *Messilat Yécharim* développe longuement ce trait de caractère qui empêche la personne de remplir correctement ses obligations. Il écrit : « Nous voyons de nos propres yeux, à maintes reprises, qu'un homme peut être conscient de ses devoirs, et il sait clairement ce qui est nécessaire pour le bien-être de son âme... pourtant il s'affaiblit [dans sa *Avoda*], non pas par manque de conscience ou pour une autre raison, mais à cause de la forte paresse qui prend le dessus. »

Il ajoute que le grand danger de ce défaut est de réussir à trouver plusieurs « motifs » justifiant son inactivité. « Le paresseux va prouver par de nombreuses citations des Sages, des versets de la Bible, et des arguments « logiques », qu'il peut alléger son fardeau, sans réaliser que ces considérations proviennent de sa paresse et non d'une réflexion mûre et rationnelle. »[4] Ainsi, lorsque nous sommes confrontés à un choix, nous ne devons pas nous hâter de choisir l'option la plus facile, parce que cette décision découle très probablement de notre paresse.

Le *Messilat Yécharim* nous enseigne que même le plus « valable » des arguments peut être un voile dissimulant les désirs de la personne qui ne veut pas agir. Le '*Hovot Halevavot*, dans son introduction, nous en offre un exemple marquant. Il écrit qu'après avoir projeté d'éditer cet ouvrage, il changea d'avis, pour plusieurs raisons. « Je sentais que mes forces étaient limitées et que mon esprit était trop faible pour comprendre les raisonnements. De plus, mon style littéraire en arabe, langue de rédaction du livre, n'est pas des plus élégants ... Je craignais d'entreprendre une tâche qui ne parviendrait qu'à exposer mes défauts... C'est pourquoi j'ai décidé de renoncer à mon projet et de revenir sur ma décision. »

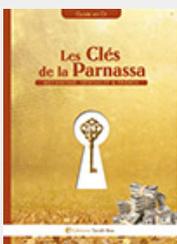
Il reconnut cependant que ses intentions n'étaient peut-être pas entièrement pures. « J'ai commencé à suspecter la sincérité de mes intentions, à penser que j'avais opté pour la facilité, que j'avais aspiré à la paix et à la tranquillité. Je me demandai anxieusement ce qui avait motivé l'annulation du projet : n'était-ce pas le désir d'une autosatisfaction qui m'avait poussé à rechercher le confort, à choisir l'inactivité, à rester sans rien faire. » Pour le bien-être éternel du *Klal Israël*, il décida d'écrire le *séfer* et il est à présent difficile d'imaginer le peuple juif démuné de ce guide spirituel. Les raisons qu'il avança au départ pour ne pas écrire le *séfer* semblaient plausibles et légitimes, mais il admit qu'à son niveau, elles étaient ternies par un désir de commodité.

Si un homme aussi illustre que l'auteur du '*Hovot Halevavot* se sentit être la victime du *yétser hara* de la paresse, il ne fait aucun doute que chacun risque d'être séduit et pris au piège par cette force destructive. L'individu a généralement de bonnes raisons de vouloir éviter des situations qui l'obligeraient à améliorer sa *Avodat Hachem*, mais il faut être conscient que sa véritable motivation est vraisemblablement la paresse.

Le *yétser hara* de l'oisiveté est si malin et astucieux qu'il peut prendre la forme de la plus admirable des qualités, en particulier la modestie. Le *rav* Moché Feinstein *zatsal* parle d'une forte tendance qu'ont certaines personnes à se sous-estimer en prétendant qu'elles sont très peu talentueuses et qu'elles ne pourront jamais atteindre de hauts niveaux. Il écrit que ce genre d'humilité émane en réalité du *yétser hara*. [5] Cette attitude provient de la paresse, qui est en fait la manifestation d'un désir de confort.

Il n'est pas facile d'accéder à la grandeur, cela demande de gros efforts, il faut être prêt à s'exposer à des déconvenues, voire même à des échecs. C'est une lourde tâche, on peut donc être tenté de « faire une croix » et de se dispenser d'essayer de l'assumer — c'est certainement l'option la plus « confortable ».

L'individu a constamment l'opportunité de s'améliorer et de s'élever dans sa *avodat Hachem* et dans l'influence



Les Clés de la Parnassa

Les mécanismes de la réussite matérielle et financière dans ce monde : histoires, explications de nos maîtres, prières, ségoulot. Ce livre répond à chacune de nos questions au sujet de la Parnassa.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



qu'il exerce sur les autres. Nous apprenons de l'épisode des *nessiim* que l'élément qui nous empêche le plus de réaliser notre potentiel est le désir de commodité qui découle de la paresse. Celui-ci nous incite à alléguer plusieurs « raisons » qui justifient le fait que nous ne progressons pas comme nous le pourrions.

Le *Messilat Yécharim* nous enseigne qu'il nous faut reconnaître que ces excuses sont très souvent une simple ruse du *yétser hara* et qu'il faut la repousser et persévérer dans nos efforts pour grandir et agir.

Puissions-nous tous mériter de vaincre ce puissant *yétser hara* et de prendre les bonnes décisions, même quand cela nous est difficile.

[1] Parachat Terouma, Chemot, 25:3-7.

[2] Parachat Vayakel, Chemot, 35:27. Voir *Si'hot Moussar* du rav 'Haïm Chmoulewitz *zatsal*, pour une explication détaillée sur la signification de l'absence du « *youd* » dans leur nom (p. 214).

[3] Rachi, Parachat Vayakel, 35:27.

[4] *Messilat Yécharim*, fin du 6ème chapitre.

[5] *Darach Moché*, Parachat Nitsavim.



Les Clés de la Parnassa

Les mécanismes de la réussite matérielle et financière dans ce monde : histoires, explications de nos maîtres, prières, ségoulot. Ce livre répond à chacune de nos questions au sujet de la Parnassa.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Terouma - les miches de pain en offrande du marrane portugais...

Vendredi 31 Janvier 2014 - Rav David HADDAD - © Torah-Box

La Paracha Terouma (25, 30) nous dit : "????????? ??? ?????????????? ????? ????????? ????????? ?????????" (et tu placeras sur cette table des pains de proposition, en permanence devant moi)

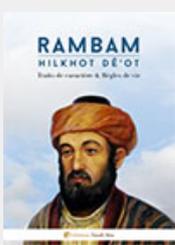
On raconte qu'à l'époque du Ari Hakadoch za"l, un certain marrane s'enfuit du Portugal et vint s'installer à Safed.

Le Chabbat suivant son arrivée, il assista à une dracha durant laquelle le Rav local évoqua les pains de proposition que l'on apportait au Temple de Chabbat en Chabbat et qui constituaient une source d'abondance matérielle pour tout le peuple. « Quel dommage que nous ayons perdu ce privilège ! » déplora le Rav en soupirant. De retour chez lui, le marrane remué par ces paroles, pria son épouse de confectionner chaque semaine deux miches de pain, pétries treize fois en état de pureté avant d'être cuites avec tous les embellissements possibles dans le four familial, dans l'intention de les offrir à la synagogue comme à l'époque du Temple.

La femme suivit fidèlement les instructions de son mari ; chaque vendredi elle confectionnait les deux miches de pain et son mari les apportait à la synagogue en priant et suppliant D.ieu d'agréer son offrande. Puis à la fin de la prière, il déposait les pains dans l'arche sainte. Et le bedeau, qui ne cherchait pas à connaître l'origine de ces pains, se faisait un plaisir de les déguster chez lui pendant Chabbat...

Le soir venu, l'ancien marrane retournait à la synagogue et constatant que les miches avaient disparu, en concluait que le Saint béni soit-Il avait agréé son offrande...

Un vendredi après-midi, le Rav se rendit à la synagogue pour y répéter son sermon du lendemain. Soudain, notre homme arriva comme à son habitude avec ses deux miches de pain, s'approcha de l'arche et se mit à épancher à son coeur devant D.ieu, inconscient de la présence du Rav...



Rambam - Hilkhot Dé'ot (Traits de caractère)

Un véritable guide de vie écrit par le génial Maïmonide (Rambam), qui enseigne les comportements que l'homme doit adopter, dans son hygiène de vie comme dans l'amélioration des traits de caractère ou de sa relation avec autrui.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



En entendant cela, le Rav le réprimanda sévèrement : « Sot que tu es ! s'exclama-t-il. Penses-tu que notre D.ieu mange et boit ? C'est sans doute le bedeau qui prend tes pains et dans ta naïveté, tu t'imagines que c'est D.ieu qui les consomme ! C'est là une faute grave que de Lui prêter une conduite physique ! »

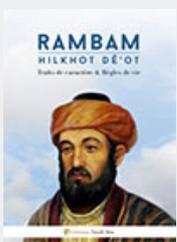
A peine eut-il prononcé ces mots que le bedeau entra à la Synagogue pour y récupérer, comme à son habitude, ces miches « tombées du ciel ». Aussitôt, le Rav se tourna vers lui et lui dit : « Remercie cet homme qui t'apporte chaque vendredi deux pains frais ! » Effectivement, l'homme remercia son généreux donateur sans la moindre gêne.

En entendant cela, l'ancien marrane éclata en sanglots et pria le Rav de lui pardonner d'avoir mal interprété son discours sur les pains de proposition, à la suite duquel il avait commis une faute aussi grave.

A ce moment précis, un envoyé du Ari za"l fit irruption dans la synagogue et annonça au Rav au nom de son maître : « Rentre chez toi et annonce à ta famille que demain, à l'heure où tu t'apprêtais à prononcer ton sermon à la synagogue, tu mourras ! Le décret a déjà été promulgué dans le Ciel ! »

Affolé par ces paroles, le Rav se précipita chez le Ari Hakadoch pour connaître la raison de ce verdict. Ce dernier lui répondit : « Sache que depuis la destruction du Temple, le Maître du monde n'a pas connu de plaisir plus grand que celui procuré par l'offrande de ce Juif simple. Puisque tu y as mis un terme, ta mort a été décrétée irrévocablement ! »

Abattu, le Rav rentra chez lui et annonça la triste nouvelle aux siens. Et effectivement, le lendemain, à l'heure où il était censé prononcer son sermon à la synagogue, le Rav rendit l'âme, comme l'avait prédit le Ari Hakadoch.



Rambam - Hilkhot Dé'ot (Traits de caractère)

Un véritable guide de vie écrit par le génial Maïmonide (Rambam), qui enseigne les comportements que l'homme doit adopter, dans son hygiène de vie comme dans l'amélioration des traits de caractère ou de sa relation avec autrui.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Terouma : comment obtenir l'aide Divine dans nos actions ?

Mardi 28 Janvier 2014 - Rav Yehonathan GEFEN - © Torah-Box

La paracha Térouma nous dit : « Tu feras une Menora (candélabre) d'or pur. La Menora devra être façonnée d'une seule pièce... » (Chemot, 25:31)

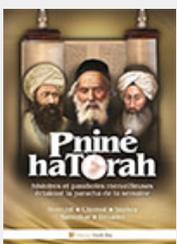
Notre commentateur Rachi explique, sur les mots « **La Menora devra être faite** » : *D'elle-même ; étant donné que Moché eut du mal [à la façonner], Hakadoch Baroukh Hou lui dit : "jette l'or dans le feu et elle se fera toute seule."*

Rachi rapporte le *Midrach Tan'houma* pour expliquer la forme passive employée par la Thora : *La Menora devra être faite*, plutôt que *Tu façonneras la Menora*. Le *Midrach* nous dit aussi que Moché ne pouvait visualiser la forme de la Menora, et qu'Hachem lui en montra alors un modèle en feu. Mais même après s'être grandement efforcé de la façonner selon cette représentation, Moché demeurait incapable de la confectionner. C'est pourquoi Hachem lui ordonna de jeter l'or dans le feu et la Menora apparut, toute prête. Le *Sfat Emeth* demande quel sens y avait-il de montrer à Moché une représentation de la Menora, si elle était destinée à se faire toute seule – cela ne lui a pas permis de la fabriquer ?!

C'est pour nous apprendre un principe fondamental de la Thora : bien que l'homme ait le libre arbitre et puisse décider d'accomplir la volonté de D. ou pas, il n'a pas réellement la possibilité d'exécuter les Ordres d'Hachem, s'il ne lui en donne pas les moyens. Par exemple, on peut décider de faire un acte charitable, mais de nombreux obstacles peuvent mettre un frein à cette action.

La plupart des *mitsvot* exigent des actions et il ne nous est possible de les accomplir que si Hachem nous le permet. Quel est alors le rôle de l'homme ? On lui demande uniquement de faire l'effort d'accomplir les *mitsvot*. Même s'il n'a pas la possibilité de les accomplir intégralement, il sera quitte de son obligation. Mais, poursuit le *Sfat Emeth*, s'il fait tout son possible, il bénéficiera d'une *siyata diChemaya* (aide du Ciel) pour accomplir entièrement la *mitsva*.

C'est ce qui se produit avec Moché pour la fabrication de la Menora – Hachem ne voulait pas qu'il termine sa



Pnine haTorah

Commentaires sur les 5 livres de la Torah. Chaque paracha éclairée par des histoires, paraboles et midrachim captivant, issues des enseignements de nos Maîtres.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



construction, mais Il montra à Moché une image de la Menora, pour qu'il s'efforce de la construire. En récompense de sa persévérance, Hachem termina le travail.

La *rav* Haïm Chmoulewitz *zatsal* rapporte plusieurs personnages bibliques qui illustrent cette idée, à savoir, considérer que si une personne s'efforce d'accomplir la volonté d'Hachem, il bénéficiera d'une aide Divine exceptionnelle pour obtenir des résultats surhumains. Prenons pour exemple Bitya, la fille de Pharaon qui sauva le jeune Moché des eaux. On se pose rarement la question de savoir pourquoi Bitya fit une tentative de sortir Moché, alors qu'il lui était, rationnellement, impossible de l'atteindre. En réalité, elle comprit qu'il lui fallait faire l'effort, même s'il paraissait superflu. Mais grâce à cet effort, Hachem accomplit un miracle et allongea son bras, ce qui lui permit d'atteindre le berceau.

Nous voyons, de l'exemple de Moché Rabbénou et de la Menora qu'Hachem demande uniquement que nous nous efforcions d'accomplir Sa volonté, et si nous le faisons sincèrement, Il terminera le travail à notre place.

Prenons également l'exemple du *Siyoum HaChass* de *Dirchou*. Deux cents hommes apprirent tout le Talmud et furent testés sur son ensemble. Parmi les candidats, plusieurs affirmèrent qu'au départ, ils ne pensaient même pas pouvoir réussir l'examen d'une seule *Massékhet* (traité), mais persévérèrent et réussirent ce projet extraordinaire. Puisseons-nous tous émuler ces personnes dans notre *Avodat Hachem*.



Pnine haTorah

Commentaires sur les 5 livres de la Torah. Chaque paracha éclairée par des histoires, paraboles et midrachim captivant, issues des enseignements de nos Maîtres.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Paracha Terouma : la Tsédaka lorsqu'on est en bonne santé !

Lundi 20 Février 2012 - © Torah-Box



Chemot (25, 3) « L'or, l'argent et le cuivre » Il y a de nombreux niveaux dans le don de la Tsédaka (charité). Trois d'entre eux sont rapportés de manière allusive dans ce verset de la paracha Terouma : - le plus méritoire est de donner quand on est en pleine santé et lorsque l'on se sent parfaitement bien. Cela se trouve en allusion dans le mot "zahav" (or), dont les lettres forment les initiales de "*Zé Hanoten Bari*" (celui-ci donne en pleine santé). - un degré en-dessous vient le don que fait l'homme lorsqu'il est malade et qu'il a besoin de la miséricorde céleste. Cela figure dans le mot "kessef" (argent), dont les lettres forment les initiales de "*KcheRoeh Sakana Potea'h*" (quand il voit le danger, il ouvre la main). - le plus bas des niveaux de Tsédaka est lorsque l'homme voit que le mal l'a déjà atteint profondément, que l'argent et l'or n'ont plus aucune valeur à ses yeux, et qu'alors seulement il se rappelle de faire de la tsedaka. Un tel don a moins de valeur que tous les autres, et il se trouve en allusion dans le mot "ne'hochet" (cuivre), dont les lettres forment les initiales de "*Netinat 'Holé Cheamar Tnou*" (le don d'un malade qui a dit : "Donnons"). >> **Chaque semaine, recevez des enseignements sur la [Paracha de la semaine](#) avec "[Chavoua Tov](#)" !**



Le Jour du Mariage : Boy Kalla (Guide en Or)

Guide en Or de préparation à la jeune mariée, au jour-même du mariage ! Comprendre l'impact spirituel de ce jour, savoir éviter le stress, concilier Tsniout et beauté, bien accueillir ses invités, danser avec chacun,... tout un programme.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions